

# STARTER EnR - Dispositif d'amorçage et de développement de projets de production d'énergies renouvelables en Auvergne Rhône-Alpes

## REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Présentation du dispositif

- STARTER EnR accompagne les porteurs de projets de production d'énergies renouvelables sous forme de 2 types de prestations : la réalisation d'études et les missions d'appui-conseil.
- La réalisations d'études concerne :
  - les études de gisement complexes associé à un projet EnR&R (éolien, méthanisation, biomasse),
  - les études de faisabilité technico-économiques de projets EnR&R (hors méthanisation, inclus études structures PV),
  - les études sur le financement du projet : identification de financements adaptés, aide à la définition du plan d'affaires (business plan), relecture critique et opérationnelle des demandes de financements.
- Les missions d'appui-conseil sont :
  - l'accompagnement à la concertation : diagnostic territorial, étude de faisabilité sociétale, définition de la démarche de concertation, assistance à la mise en œuvre de la concertation,
  - l'accompagnement sur la gouvernance et le montage juridique de projets EnR&R ,
  - la contre-expertises d'études de faisabilité.
- Les projets visés en priorité sont des projets de taille moyenne (entre 0,5 et 20 000 000 € d'investissement).

### Montant de l'aide

- L'accompagnement proposé par STARTER EnR aux porteurs de projets est différencié suivant le montant de la mission :
  - l'avance remboursable à taux zéro pour des missions d'un montant supérieur à 15 000 € TTC,
  - la mise à disposition directe de prestataires pour les missions d'études ou d'appui-conseil d'un montant inférieur à 15 000 € TTC.

### Informations pratiques

- Tout porteur de projet potentiellement intéressé par le dispositif STARTER EnR est invité à contacter le gestionnaire du dispositif (assistance à la maîtrise d'ouvrage) à l'adresse suivante : dev-enr-aura@auvergnerhonealpes.eu.
- Le dossier de candidature à déposer doit comporter les éléments suivants :
  - le formulaire de candidature complété,
  - le courrier de candidature adressé à Monsieur le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
  - les annexes techniques et financières, le cas échéant : Structure porteuse du projet : la délibération de l'organe décisionnel, extrait Kbis de moins de 3 mois, l'étude de préfaisabilité, reprenant les données techniques précisées dans le chapitre dédié ci-dessous, le Business plan sommaire du projet, la lettre

de soutien ou tout autre document de la collectivité territoriale d'implantation du projet et la lettre de soutien ou tout autre document attestant des partenariats développés.

---

## Organisme

### REGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

- **Siège**  
1 esplanade François Mitterrand  
CS 20033  
69269 LYON Cedex 02  
Téléphone : 04 26 73 40 00

---

## Fichiers attachés

- [Formulaire de candidature](#) (1/08/2018 - 0.41 Mo)